

PROJET RÉFÉRENT

Étude de sécurisation de traversée cyclable



OBJET DE L'OPÉRATION

Appui technique à la sécurisation des traversées cyclables de la Route Départementale 951 dans le cadre du projet de continuités cyclables autour du viaduc des Noëls et de la Loire à Vélo à Blois.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Afin d'améliorer les continuités cyclables locales, le Conseil départemental du Loir-et-Cher (CD41) projetait la réalisation d'une passerelle cyclo-piétonne sur la Loire, s'appuyant sur les piles de l'ancien barrage à Blois, pour relier le parc des Mées à la RD951.

Dans ce cadre, un franchissement devait également être aménagé à l'extrémité du viaduc des Noëls, déjà transformé en piste cyclable, afin de permettre la connexion avec l'itinéraire « La Loire à Vélo ». Le projet initial prévoyait un escalier équipé d'une goulotte pour les vélos classiques, complété par un monte-charge destiné aux personnes à mobilité réduite et aux vélos particuliers (vélos électriques, cargos, vélos avec remorque). Toutefois, l'hypothèse de non-réalisation du monte-charge a soulevé des interrogations : dans ce cas, les vélos particuliers accéderaient au viaduc par une rampe située plus en amont et rejoindraient « La Loire à Vélo » en traversant la RD951 à niveau. Cette configuration posait des questions importantes en matière de sécurité des traversées cyclables.

En tant que maître d'ouvrage de l'opération, le CD41 a donc souhaité bénéficier d'un appui technique du Cerema sur les enjeux de sécurité routière et sur les modalités d'aménagements cyclables adaptées à ce contexte.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema s'est mobilisé pour accompagner le Conseil départemental du Loir-et-Cher dans la définition des modalités d'aménagement des points de traversée de la RD951, afin de permettre le franchissement des cyclistes dans les meilleures conditions de sécurité.

Parallèlement, le CD41 a souhaité engager une réflexion plus large sur

CONTACT

✉ relation-clients-normandie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

■ Sécurité routière

l'optimisation des conditions de circulation en amont et en aval de la RD951. À ce titre, une étude de sécurité routière a été menée sur cet axe afin d'analyser les usages, les contraintes et les risques existants. Enfin, dans une logique de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques, le Cerema a contribué à l'élaboration d'un référentiel d'aménagements-types pour la traversée des cycles au niveau des carrefours. Ce référentiel a vocation à être transposable sur d'autres sites du réseau routier départemental confrontés à des problématiques similaires.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Conseil départemental de Loir-et-Cher
Madame Isabelle Barge, Monsieur Aloïs
Charpentier – Direction des Routes et des
Mobilités

Direction territoriale Normandie Centre
Michael Savary: Chef du groupe SAM
michael.savary@cerema.fr
Nicolas Dubos : Adjoint du Chef de Groupe
Sécurité Routière et Analyse des Mobilités-
Responsable de la filière Sécurité Routière
Département Mob nicolas.dubos@cerema.fr

LE CALENDRIER

Septembre 2022 à Mai 2024